

Socle commun

SOCLE COMMUN

La formulation des OLT à partir des enjeux se fait en trois temps.

Se baser sur l'état actuel des enjeux

Il s'agira ici d'utiliser les informations sur l'**état actuel** des enjeux (voir chapitre "Décrire l'état des enjeux").

Cet état actuel fait référence pour la construction de la stratégie de gestion et permet de formuler précisément les objectifs à long terme.

Cette étape préfigure la construction des indicateurs d'état de conservation qui serviront à évaluer l'atteinte des objectifs à long terme.

Formuler l'OLT de manière globale

En s'appuyant sur l'état de référence (optimal, théorique, historique...), exprimer la **tendance** souhaitée (connue ou estimée).

Les OLT sont rédigés en utilisant :

- soit un verbe permettant de viser l'état souhaité : "**Restaurer ..., Maintenir..., Conserver..., Rétablir...**";
- soit une phrase nominale à l'instar de : "**Maintien de ..., Conservation de ..., Rétablissement de ..., Restauration de ...**";
- ou encore une phrase de type : "**Les habitats de XX sont restaurés..., maintenus ...**".


Point de vigilance

La formulation d'un OLT indique ce que le gestionnaire veut atteindre comme résultat et non ce qu'il va faire.

Exemple

ENJEU : les oiseaux en hivernage et en halte migratoire

OLT : maintenir des potentialités d'accueil du fond de baie pour l'accueil des oiseaux en hivernage et en halte migratoire.

En l'absence de connaissances suffisantes sur l'état de l'enjeu, il faudra a minima viser sa conservation en l'état actuel. **Le manque de connaissance ne doit pas être un frein à la rédaction d'un OLT.**

Pour rappel, le gestionnaire doit à ce stade également vérifier la convergence des objectifs à long terme avec les objectifs généraux d'autres documents de gestion ou de planification qui concernent le site : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, Plans d'action pour le milieu marin, Docob...).

Points de vigilance

La formulation des OLT se fait indépendamment du niveau de connaissance. Le gestionnaire sera parfois amené à formuler des états souhaités sans savoir les évaluer précisément, à l'heure actuelle.

Attention, un objectif de « maintien » d'un état ne signifie pas qu'aucune action ne sera menée, ou que l'ambition est réduite. Conserver en bon état ou éviter de dégrader davantage un enjeu sont parfois des objectifs ambitieux en fonction du contexte.

Détailler les conditions à remplir pour le rendre évaluable

Pour être en capacité d'évaluer régulièrement la progression vers l'état souhaité, il est nécessaire de préciser qualitativement ou quantitativement ce que l'on veut atteindre à long terme, le **niveau d'exigence** associé à l'OLT.

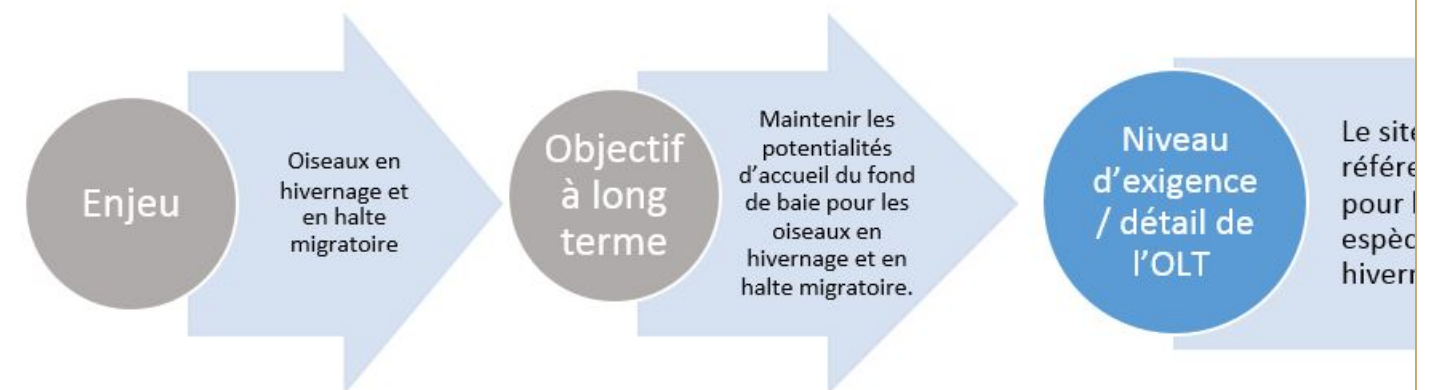
Exemple

*OLT : Maintenir les potentialités d'accueil du fond de baie pour les oiseaux en hivernage et en halte migratoire.
DETAIL DE L'OLT, niveau d'exigence associé à l'OLT : 6 espèces de limicoles hivernants (Huîtrier pie, Courlis cendré, Pluvier argenté, Barge rousse, Bécasseau maubèche, Bécasseau sanderling) atteignant les seuils internationaux.*

↳ Le niveau d'exigence peut donc être assimilé à la **cible** précise visée au travers de l'OLT ; c'est également cette cible qui définira les suivis nécessaires dans le cadre de l'évaluation de l'atteinte de l'OLT.

Exemples

Fil rouge n°1



Fil rouge n°2

